



RAPPORT
ANNUEL
2025

VISTA

Ensemble contre l'exclusion

SOMMAIRE



P.03 RAPPORT MORAL

P.04 FAITS MARQUANTS

P.06 IMPLANTATION DES SITES VISTA

P.08 PÔLE VEILLE SOCIALE

P.10 PÔLE HÉBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

P.12 PÔLE DEMANDEURS D'ASILE

P.14 PÔLE ENFANCE ET PARENTALITÉ

P.16 PÔLE SANTÉ

P.18 PÔLE FORMATION EMPLOI

P.20 PÔLE RESSOURCES ET MOYENS

P.22 DONNÉES SOCIALES

P.24 DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

P.26 PERSPECTIVES 2026



Nous sommes heureux de vous retrouver pour partager le bilan de l'année écoulée et les perspectives qui guideront notre action en 2026.

L'année 2025 a été marquée par de belles dynamiques collectives, de nombreux projets, mais aussi par des fragilités qui nous imposent de rester vigilants et mobilisés.

L'élaboration de notre projet associatif 2026-2030 a fortement mobilisé l'association. Ce travail nous permet de réaffirmer notre cap, de préciser nos priorités et de construire une vision partagée pour les années à venir.

Cette réflexion, menée avec les salariés, a été enrichie par l'arrivée de nouveaux administrateurs, dont le regard a contribué à renforcer la qualité de notre gouvernance.

Nous avons également poursuivi nos efforts de maîtrise des charges. Dans un contexte exigeant, cette vigilance reste indispensable pour préserver nos marges d'action et garantir la continuité de nos missions.

L'année écoulée a aussi vu le démarrage de nouveaux partenariats de mécénat, financiers et en nature, ainsi qu'une amélioration des performances économiques et sociales des chantiers d'insertion. Ces résultats confirment la pertinence de notre action et la confiance qu'elle suscite.

Nous devons toutefois regarder avec lucidité les difficultés persistantes, notamment dans la Veille Sociale. La fréquentation des Maisons d'Accueil de Jour continue d'augmenter : à La Roche-sur-Yon, elle est passée de 13 900 passages en 2021 à plus de 27 000 en 2025. Dans ce contexte, la sécurité des professionnels et des bénéficiaires demeure une priorité absolue.

Le gel des financements sur la plupart des dispositifs de Veille Sociale confirme une tension durable. Il nous oblige à faire des choix pragmatiques dans l'évolution du service, sans perdre de vue le sens de notre engagement ni les besoins des plus vulnérables.

En 2026, nous devons décliner concrètement notre projet associatif en faisant évoluer nos organisations, nos compétences et nos métiers, tout en consolidant une approche globale et harmonisée de l'accompagnement.

Cette dynamique s'appuiera notamment sur le déploiement progressif du Dossier de l'Usager Informatisé.

Nous serons également attentifs au renforcement de la cohésion interne, exprimé comme une attente forte par les salariés.

Le renforcement de la gouvernance se poursuivra avec l'arrivée de deux nouveaux administrateurs, appelés à contribuer pleinement à la vitalité de notre pilotage associatif.

Au terme de ce propos, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui rendent notre action possible.

Je remercie tout particulièrement nos financeurs et l'ensemble de nos partenaires, grâce auxquels nous pouvons poursuivre, consolider et développer nos actions au service des publics accompagnés.

J'adresse également ma gratitude aux salariés et aux administrateurs pour leur engagement constant dans un contexte fragile. Leur mobilisation et leur professionnalisme témoignent de leur détermination à poursuivre notre mission auprès des plus vulnérables.

Ce rapport moral exprime ainsi notre fierté du chemin parcouru, notre vigilance face aux difficultés et notre détermination collective à poursuivre notre mission avec responsabilité, solidarité et ambition.

Françoise CORNET-GUERRA
Présidente de l'association VISTA



FAITS MARQUANTS

Résumer une année d'activité en quelques dizaines de lignes constitue toujours un exercice périlleux. En cela, 2025 ne fait pas exception à la règle. En effet, malgré un contexte sectoriel relativement morose, nous sommes restés actifs et avons initié ou mené à bien une multitude de projets, dont nous vous livrons une sélection ci-dessous.

Le dispositif Le Passage, Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) accompagnant des jeunes de 16 à 21 ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), a vu son agrément évoluer afin que VISTA puisse accompagner 50 jeunes désormais contre 35 précédemment. Cette augmentation de notre capacité d'intervention apporte une réponse aux besoins croissants du département. Sa mise en œuvre a impliqué l'embauche de plusieurs collaborateurs et la recherche de nouveaux locaux. S'agissant de ce dernier point, le dispositif a quitté ses bureaux historiques situés rue des Primevères à La Roche-sur-Yon pour s'installer rue Jacques Cœur dans des locaux aménagés en fonction de nos besoins et offrant un cadre de travail agréable. Tout est donc réuni pour poursuivre le travail de qualité mené auprès de ces jeunes, centré autour de quelques missions essentielles : protéger, mettre à distance de son environnement ; accompagner à l'apprentissage de l'autonomie dans le quotidien, la vie en logement, la gestion du budget, la définition d'un projet professionnel ; garantir l'accès aux soins et à la santé ; prendre en compte l'entourage familial et les personnes ressources dans l'accompagnement ; accompagner l'accès à la majorité (notion de responsabilité, accès aux droits...).



D'autres évolutions et développements ont marqué l'année 2025

Le projet de destruction-reconstruction de la Maison d'Accueil de Jour située rue Laënnec aux Sables-d'Olonne a été lancé. Prévue courant 2027, la livraison du nouveau bâtiment permettra l'accueil du public dans de très bonnes conditions et un fonctionnement en mode « Maison de la Veille Sociale et de la Santé (MVSS) » c'est-à-dire un lieu permettant aux bénéficiaires d'accéder à des services de première nécessité (manger, prendre une douche, laver son linge, se poser/reposer...), d'accéder aux soins et de mener des démarches d'accès aux droits.

Le SAMU Social a modifié ses modalités d'intervention en faisant le choix de fonctionner exclusivement via des maraudes. Ce changement permet de limiter significativement les risques de violences et vise à se recentrer sur les missions figurant dans le référentiel national des maraudes et SAMU sociaux à savoir : aller à la rencontre ; créer un lien avec la personne ; évaluer ; faire émerger la demande ; accompagner ; orienter ; alerter ; restituer ; participer à l'observation sociale ; sensibiliser ; travailler en partenariat ; se former et s'informer ; appliquer les droits et les libertés de la personne.



Le Pôle Demandeurs d'Asile a complété son offre d'accompagnement. VISTA a ainsi obtenu l'accord de l'État pour créer un dispositif d'hébergement temporaire (SAS) de 30 places destinées à des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) en présence induite en CADA/HUDA, autonomes, avec des ressources stables et en attente d'une proposition de relogement. Pour ce faire, une dizaine de logements seront mobilisés sur nos 3 secteurs géographiques et proposés aux familles et aux personnes isolées dans le cadre d'un accompagnement de type IML. En outre, VISTA a également obtenu le soutien de l'État pour spécialiser 10 places de CADA dédiées aux femmes victimes de violence et/ou de la Traite des Êtres Humains (TEH).

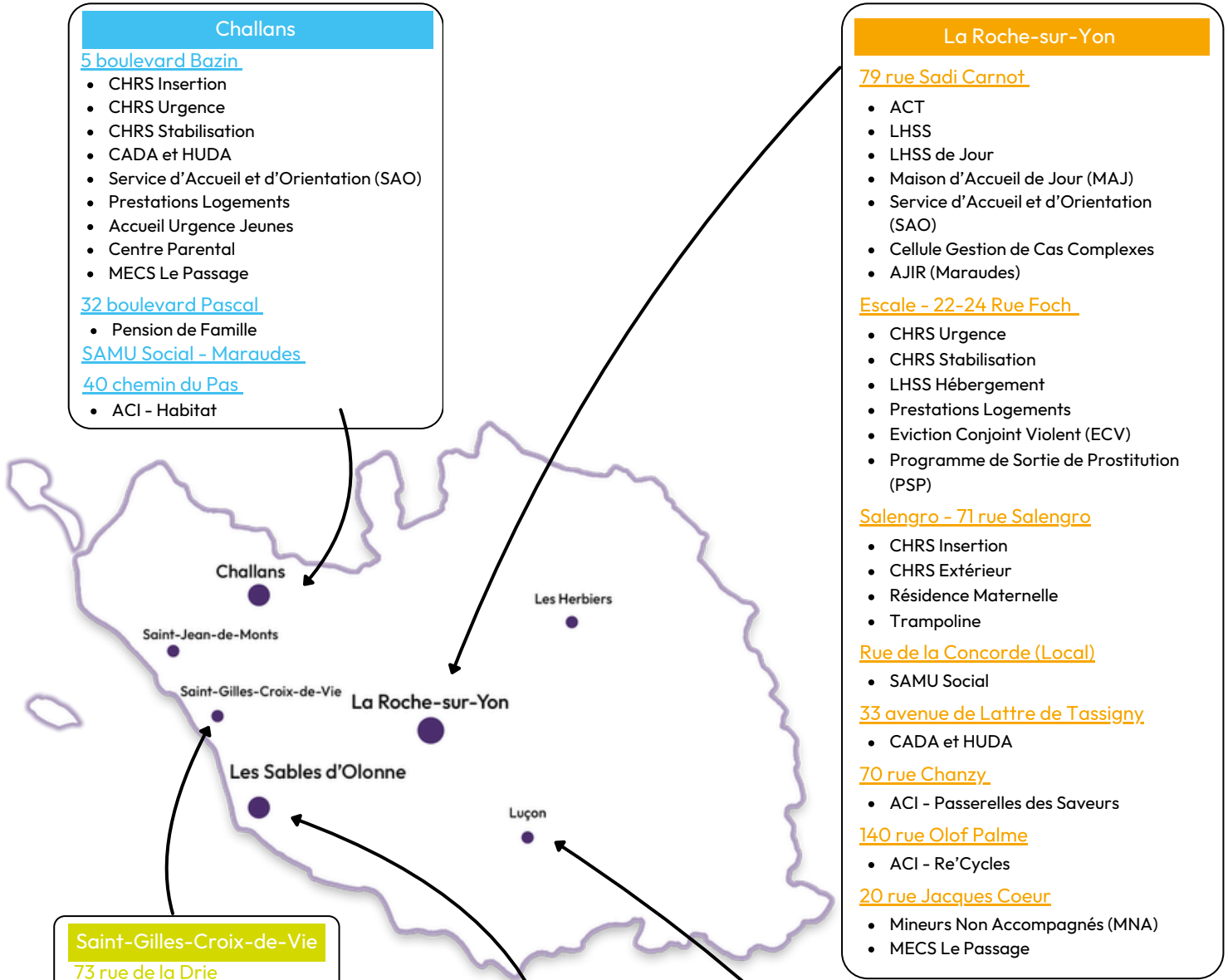
Enfin, deux chantiers transverses ont été particulièrement au cœur des réflexions et de l'action en 2025.

Premièrement, le projet associatif couvrant la période 2022-2025, nous avons lancé la démarche de rédaction du projet associatif 2026-2030. Celle-ci a démarré en septembre à l'issue d'un travail approfondi de diagnostic stratégique présenté lors de la précédente Assemblée Générale et tiendra compte des résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès de nos salariés.

Deuxièmement, notre dossier de candidature pour acquérir un logiciel DUI (Dossier Unique Informatisé) ayant été retenu par l'ARS dans le cadre du « Ségur du Numérique », nous avons lancé la phase de sélection du futur éditeur, en concertation avec notre AMOA Weliom. Cette phase s'étendra sur six mois et précède le travail d'adaptation/formation/mise en production à mener sur 2026 et 2027.



IMPLANTATION DES SITES VISTA



Challans

5 boulevard Bazin

- CHRS Insertion
- CHRS Urgence
- CHRS Stabilisation
- CADA et HUDA
- Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)
- Prestations Logements
- Accueil Urgence Jeunes
- Centre Parental
- MECS Le Passage

32 boulevard Pascal

- Pension de Famille

SAMU Social - Maraudes

40 chemin du Pas

- ACI - Habitat

La Roche-sur-Yon

79 rue Sadi Carnot

- ACT
- LHSS
- LHSS de Jour
- Maison d'Accueil de Jour (MAJ)
- Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)
- Cellule Gestion de Cas Complexes
- AJIR (Maraudes)

Escale - 22-24 Rue Foch

- CHRS Urgence
- CHRS Stabilisation
- LHSS Hébergement
- Prestations Logements
- Eviction Conjoint Violent (ECV)
- Programme de Sortie de Prostitution (PSP)

Salengro - 71 rue Salengro

- CHRS Insertion
- CHRS Extérieur
- Résidence Maternelle
- Trampoline

Rue de la Concorde (Local)

- SAMU Social

33 avenue de Lattre de Tassigny

- CADA et HUDA

70 rue Chanzy

- ACI - Passerelles des Saveurs

140 rue Olof Palme

- ACI - Re'Cycles

20 rue Jacques Coeur

- Mineurs Non Accompagnés (MNA)
- MECS Le Passage

Saint-Gilles-Croix-de-Vie

73 rue de la Drie

- Pension de Famille
- Résidence Accueil

Les Sables-d'Olonne

54 rue Simone Veil

- CADA et HUDA

3 rue Quai Guiné

- HUDA

3 bis rue des Primevères

- Service d'Accueil et d'Orientation (SAO)
- CHRS Insertion
- Plan Hiver
- Prestations Logements
- MECS Le Passage

10-12 rue Bossis

- Pension de Famille
- CHRS Urgence
- CHRS Stabilisation

39 boulevard la Place

- Médialis : Espace Rencontre
- ASMI

86-88 rue Laennec

- Maison d'Accueil de Jour (MAJ)
- LHSS de Jour

Luçon

8 rue Liquidambars

- MECS La Courte Échelle



PÔLE VEILLE SOCIALE

Aller vers, accueillir, héberger et accompagner des personnes sans domicile et/ou en situation de grande exclusion.



32 317

passages dans nos Accueils de Jour à
La Roche-sur-Yon et aux Sables-d'Olonne

1 798

personnes différentes accueillies

2 300

entretiens réalisés pour la domiciliation et l'accès
aux droits sur nos 3 secteurs géographiques

1 744

consultations réalisées par
les infirmières des LHSS de Jour (+31%)

Augmentation de la fréquentation de la Veille Sociale

Malgré une certaine stabilité de la fréquentation de nos dispositifs, nous notons une hausse de 20% du nombre de personnes différentes sollicitant nos services. Ce constat se concentre prioritairement sur les services d'accès aux besoins de première nécessité (hygiène, alimentation, accès à la santé, lien social...) tels que les Maisons de la Veille Sociale et de la Santé (Accueil de Jour, plate-forme d'accès aux droits, Point Santé).

Les personnes sont plus nombreuses, avec des profils hétérogènes pouvant aller du « travailleur pauvre » au retraité, en passant par des personnes en situation de handicap, des bénéficiaires du RSA, des individus avec des soucis psychiatriques ou des addictions... Cette hétérogénéité concentrée sur un même lieu (Maison d'Accueil de Jour) amène de la complexité dans la gestion du collectif. Cela a engendré, à plusieurs reprises dans l'année, des problématiques de sécurité nécessitant l'intervention des forces de l'ordre et la présence d'un agent de sécurité sur certaines périodes.

Au regard des augmentations de fréquentations et de l'évolution de la typologie des publics, l'organisation des dispositifs de la Veille Sociale doit être en partie repensée pour répondre au mieux, à tous, sur un même lieu, et avec les moyens alloués.

Maison d'Accueil de Jour des Sables-d'Olonne (MAJ)

Pour commencer la construction d'une Maison de la Veille Sociale et de la Santé aux Sables-d'Olonne à la place de l'ancienne MAJ, le service a déménagé, en avril, dans des modulaires, le temps des travaux. La livraison de ce nouvel « outil de travail » est prévue pour le second semestre 2027.



Le passage sur la MAJ de transition, dans des locaux plus petits, a nécessité un temps d'ajustement et d'adaptation tant pour les professionnels que pour les bénéficiaires : nouvelle bagagerie, réaménagement de l'infirmerie, révision du mobilier...

Dans le cadre de sa mission d'accès aux soins, le Point Santé de la MAJ a embauché une psychologue pour une meilleure prise en compte de la santé mentale des bénéficiaires. Son rôle principal est d'effectuer un premier contact pour mettre en place une évaluation psychologique puis orienter si nécessaire.

SAMU Social : recentrage sur les maraudes

Le point de rencontre et de distribution de la gare routière a été mis à l'arrêt après une accumulation de faits de violence et une mise en danger des professionnels, des bénévoles et des bénéficiaires. Dès le mois de juin, le SAMU Social a recentré ses interventions sur la maraude en élargissant les créneaux horaires et le territoire. Avec ce changement, la place des bénévoles qui accompagnaient principalement l'aspect caritatif (distribution de collations) est remise en question. Le SAMU Social doit revoir la mission du bénévole dans le cadre d'un fonctionnement exclusif en maraudes.

Les faits marquants en 2025

- Une formation aux « gestes qui sauvent », animée par la Protection Civile, a rassemblé de nombreux bénéficiaires de VISTA, avec une forte mobilisation des personnes de la MAJ ;



- L'ouverture d'une MAJ transitoire aux Sables d'Olonne en attendant la livraison de nouveaux locaux ;
- Le départ de la Directrice du pôle Veille Sociale après une vingtaine d'année dans l'association ;
- L'arrivée d'un nouveau chef de service sur le territoire du littoral (Les Sables-d'Olonne, Challans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie) ;
- La signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la DDETS de la Vendée (financier principal de la Veille Sociale) au sein duquel les dispositifs de Veille Sociale sont inclus.

Perspectives 2026

- Poursuivre le travail de construction des projets de service des Maisons de la Veille Sociale et de la Santé de La Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne ;
- Recruter un médecin au Point Santé de la MAJ des Sables-d'Olonne pour mettre en place des temps de consultation ;
- Intégrer le SAMU Social dans les locaux de la Maison de la Veille Sociale de La Roche-sur-Yon ;
- Redonner une place aux bénévoles, dans le nouveau fonctionnement en maraudes du SAMU Social ;
- Ajuster l'organisation de la Veille Sociale aux évolutions économiques et aux politiques publiques du secteur.



PÔLE HÉBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Héberger et accompagner des personnes ou des familles, en situation de précarité, et proposer un accompagnement adapté pour atteindre ou recouvrer son autonomie.



825

personnes hébergées ou logées sur le pôle HLA

151

unités familiales accompagnées pour l'accès-maintien dans un logement soit 684 mois mesures

201

logements répartis sur le littoral et le pays yonnais

54

salariés

Prise en charge des situations de violences conjugales - Dispositif Éviction Conjoint Violent (ECV)

La prise en charge des violences conjugales repose traditionnellement sur l'éloignement de la victime, accueillie en urgence dans un dispositif spécialisé. Le dispositif Éviction Conjoint Violent constitue une alternative essentielle : cette mesure d'urgence permet à la victime de violences conjugales de demeurer au domicile conjugal, tout en organisant l'éviction de l'auteur des violences.

VISTA est pleinement engagée dans cette mesure et y consacre trois logements depuis 2012. En 2025, 2 logements sont situés à La Roche-sur-Yon et un aux Sables-d'Olonne.

Lorsque les parquets de La Roche-sur-Yon ou des Sables-d'Olonne estiment nécessaire de recourir à ce dispositif, ils saisissent l'association. VISTA assure l'hébergement de l'auteur présumé de violences conjugales jusqu'à la date d'audience.



L'équipe éducative de VISTA réalise un diagnostic de la situation et oriente, si besoin, vers les partenaires adaptés. Un contrôle judiciaire est systématiquement mis en place par le SPIP 85 ou l'AREAMS. En cas de difficulté (non-adhésion, absences répétées aux rendez-vous...), VISTA informe sans délai le service en charge du contrôle judiciaire afin de permettre une transmission rapide au magistrat.

En 2025, 6 personnes ont été accueillies (2 femmes et 4 hommes), pour une durée moyenne de 105 jours par bénéficiaire. Un rendez-vous physique est assuré en moyenne toutes les deux semaines. Une psychologue est également disponible pour recevoir les personnes hébergées sur le secteur de La Roche-sur-Yon. Par ailleurs, une présentation de l'association RAPAVV (Réflexion et Aide Pour les Auteurs et Victimes de Violences) est systématiquement proposée, et plusieurs auteurs ont accepté d'engager un premier échange avec cette structure.

Ce dispositif constitue un levier indispensable : il garantit la protection de la victime en lui permettant de rester à son domicile, tout en offrant à l'auteur un hébergement stable. Ce maintien de repères favorise l'engagement d'un travail réflexif sur les causes de son parcours judiciaire et contribue à prévenir la récidive.

Un nouveau partenariat opérationnel avec les bailleurs sociaux

L'association VISTA dispose d'un service Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) depuis 2010, ce dispositif

s'inscrit dans le cadre de la politique un logement d'abord au travers d'une démarche « d'aller vers ».

L'association VISTA a répondu à l'appel à projet « AVDL Tiers Bailleur » au second semestre 2024, en partenariat avec les deux principaux bailleurs sociaux de Vendée (Vendée Habitat et Vendée Logement). Une réponse commune a été élaborée à partir des besoins identifiés : accompagner des locataires en rupture ou en absence de lien avec leur bailleur, rencontrant de fortes difficultés dans la gestion de leur logement. Ces situations sont principalement liées à des fragilités psychiques, un isolement social, ou une précarité professionnelle.



Les objectifs du projet sont de rétablir ou instaurer une relation constructive entre locataire et bailleur, et de prévenir les procédures d'expulsion. L'accompagnement, assuré par l'équipe éducative de VISTA au sein du service prestations logement, repose sur la création d'un lien de confiance, la recherche d'adhésion des personnes et la co-construction d'un projet logement. Les démarches doivent rester réalistes et adaptées aux capacités des ménages, afin de favoriser l'autonomie. L'action s'appuie également sur un travail coordonné avec les acteurs locaux (santé mentale, handicap, insertion...).

Le projet a été retenu et le dispositif AVDL Tiers Bailleurs a démarré fin avril 2025. Au total, 34 ménages ont été orientés en 2025, dont 27 pour des difficultés liées au « savoir habiter ». Les impayés de loyer constituent un autre motif fréquent de sollicitation. Parmi les ménages orientés, 51,5 % ont 60 ans ou plus, souvent isolés et en perte d'autonomie. Nous constatons que 88 % des ménages adhèrent à l'accompagnement, bien qu'ils n'en soient pas demandeurs à l'origine, ce qui confirme l'efficacité de la démarche « d'aller vers ». La majorité des accompagnements se poursuit aujourd'hui avec une dynamique constructive et une progression de l'autonomie résidentielle.

Ce partenariat renouvelé avec les bailleurs sociaux présente plusieurs atouts : il a permis d'améliorer la connaissance mutuelle des modes d'organisation et d'intervention, facilitant des échanges plus fluides et une coopération renforcée, tant pour les ménages déjà logés que pour ceux orientés vers un logement social. Il s'inscrit également dans une logique de prévention, limitant les coûts humains et financiers liés aux expulsions, ruptures de parcours ou l'accueil en structures d'urgence.



PÔLE DEMANDEURS D'ASILE

Proposer un hébergement et un accompagnement administratif, juridique, sanitaire et social, aux personnes en procédure de demande d'asile, qui sollicitent la reconnaissance du statut de réfugié.



412

ménages soit 860 personnes prises en charge en CADA et en HUDA

70 et 73%

de protections accordées sur l'ensemble des décisions prises en 2025

6

sorties du dispositif IML Ukraine par glissement de bail 6 ménages Ukrainiens sur un total de 10 ménages au cours de l'année

8

familles Ukrainiennes sorties du centre du Roc (relogement) en cours d'années sur un total de 12 et 5 familles Bénéficiaires d'une Protection Internationale prises en charge (sorties début 2026)

Asile : un enjeu de fluidité des dispositifs

L'année 2025 se caractérise, pour les dispositifs HUDA et CADA, par une baisse des admissions et du turnover, traduisant des difficultés structurelles persistantes, au premier rang desquelles la présence induite des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI). Cette situation, particulièrement marquée en HUDA, constitue un enjeu prioritaire à maintenir au cœur des actions en 2026.

En HUDA, le taux élevé de présence induite s'explique notamment par des taux de protection importants, une proportion significative de places dédiées aux personnes seules – souvent des BPI isolés, difficilement relogables – et de fortes tensions sur le marché immobilier. Face à ces constats, un plan d'action ciblé a été engagé dès 2025 afin de réduire la part des places pour hommes seuls, en particulier sur le littoral. Ces places sont progressivement remplacées par des solutions d'hébergement adaptées à de petites unités familiales, avec des dispositifs de cohabitation lorsque cela est possible, en cohérence avec les besoins identifiés par l'OFII. Ce plan devra être poursuivi et consolidé en 2026.



Atelier cuisine aux Sables-d'Olonne

La réduction de la présence induite revêt une importance stratégique majeure dans la perspective du plan national de transformation des places HUDA en places CADA, dont le déploiement est prévu à partir de 2026 pour une durée de trois ans. Le niveau de présence induite, majoritairement lié aux BPI, constituera en effet un indicateur déterminant dans le choix des dispositifs susceptibles d'être transformés par procédure de gré à gré dès 2026. Les places non retenues seront soumises à des appels à projets en 2027 et 2028.

Pour le CADA, la baisse des admissions observée en 2025 s'inscrit également dans cette dynamique de ralentissement de la fluidité du dispositif. Toutefois, la composition du parc d'hébergement, majoritairement orientée vers l'accueil des familles, permet de contenir relativement le taux de présence induite, principalement porté par les personnes seules. Malgré ce niveau maîtrisé, la diminution continue de cette présence demeure un objectif prioritaire, dans un contexte départemental marqué par de fortes tensions sur l'accès au logement.

Par ailleurs, l'année 2025 a été consacrée à la poursuite du travail d'harmonisation et de structuration des services HUDA et CADA sur l'ensemble des trois sites. L'élaboration de procédures communes et de principes d'intervention partagés s'inscrit dans la préparation du futur projet de service CADA, lui-même intégré au nouveau projet associatif de VISTA pour la période 2026-2030.

Enfin, l'exercice 2026 sera structurant avec l'entrée en vigueur attendue d'un nouveau décret relatif aux conventions entre l'État et les gestionnaires de CADA. Ce texte précisera les missions confiées, renforcera les contrôles sur les indicateurs de performance – notamment le taux d'indisponibilité – et reformera le taux d'encadrement en l'alignant sur celui des HUDA. Les prescriptions et recommandations issues du rapport d'inspection viendront compléter ces évolutions et feront l'objet d'un traitement spécifique dans le prochain rapport d'activité.

À noter également, la création, validée par la DDETS en fin d'année, d'un dispositif d'hébergement transitoire de 30 places pour faciliter la sortie des BPI en présence induite, et la labellisation de 10 places de CADA qui seront dédiées, courant 2026, à l'accueil spécifique de femmes victimes de violences et/ou de la traite des êtres humains.

Dispositifs spécifique Ukraine : vers une fermeture annoncée pour 2026

Pour les dispositifs spécifiques à l'accueil des Ukrainiens et des BPI accueillis dans le cadre d'opérations de mises à l'abri, 2025 a été une année de préparation à la fermeture du centre d'hébergement du Roc, programmée à la fin du 1^{er} trimestre 2026, et conformément à la circulaire de décembre 2024 prévoyant une baisse progressive mais importante du nombre de places d'hébergement spécifiquement dédiées aux familles déplacées d'Ukraine pour fin 2025. Quasiment aucun accueil n'a eu lieu dans l'année et les places libérées par les départs des familles n'ont pas été remises à disposition.

La même dynamique a concerné le dispositif d'intermédiation locative spécifiquement dédié aux familles Ukrainiennes avec plusieurs glissements de bail tout au long de l'année. Les 4 dernières familles encore prises en charge dans ce dispositif fin 2025 devront toutes avoir bénéficié d'un glissement de bail au plus tard le 30/06/2026.



Moments partagés avec les résidents du dispositif Ukraine à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes (8 mars).



PÔLE ENFANCE ET PARENTALITÉ

Héberger et accompagner des mineurs et des jeunes majeurs issus de la protection de l'enfance, soutenir la parentalité et maintenir et/ou restaurer la relation parents-enfants.



65

salariés

138

jeunes accompagnés
(MECS Passage/MECS Courte Échelle/MNA)

124

enfants accompagnés avec leurs parents en
Résidence Maternelle dont l'ASMI et le Centre
Parental

364

visites réalisées par Médialis

Véritable fil conducteur du pôle, la dynamique collective et le travail en équipe ont constitué un axe central de l'année pour le pôle. Cette volonté de coopération s'est traduite concrètement par la mise en place d'un groupe de travail chargé de répondre à un appel à projet. Composé de professionnels volontaires issus des différents services et établissements du pôle, ce groupe reflétait une pluralité de métiers (EJE, AS, ES, psychologue, chefs de service, directrice de pôle).

L'objectif de cette démarche était de mobiliser l'ensemble des ressources internes afin de favoriser la complémentarité des regards et des savoir-faire, et de construire une réponse adaptée aux besoins identifiés et aux réalités de terrain, dans le respect du cadre budgétaire défini.

Mené sur plusieurs mois, ce travail a mobilisé non seulement les équipes de terrain, mais également les cadres du pôle ainsi que les services supports, notamment le service projet-mécénat, qui a contribué à la structuration et à la mise en forme du projet.

Si le projet n'a finalement pas été retenu dans le cadre de cet appel à projet (création de 500 places d'AEMO modulable), cette expérience a néanmoins permis de renforcer le travail transversal, d'expérimenter de nouvelles formes de collaboration et de poser les bases d'une méthodologie commune pour de futures réponses à appels à projets.

Pose de la première pierre du Centre Parental

Le mercredi 19 mars s'est déroulée la pose de la première pierre du Centre Parental, marquant le lancement officiel des travaux. Cet événement a été organisé en partenariat avec le Conseil Départemental et Vendée Logement.



Ce projet prévoit la réalisation de sept logements, dont les superficies s'échelonnent de 45 m² à 62 m².

Le rez-de-chaussée accueillera les espaces administratifs et collectifs : l'accueil, les bureaux, des espaces communs destinés aux familles, ainsi qu'un logement de type 2 conforme aux normes PMR. Ce dernier sera prioritairement dédié à l'accueil d'urgence nécessitant une phase d'évaluation.

Au premier étage seront implantés trois appartements de type 3, accessibles par l'accueil situé au rez-de-chaussée. Enfin, trois autres appartements de type 3 seront aménagés au deuxième niveau, disposant d'une entrée indépendante.

Cette organisation a été pensée afin de proposer un parcours progressif et adapté aux situations des familles accompagnées.

L'objectif du Centre Parental est de faire émerger et renforcer les potentialités de chaque famille, en s'appuyant sur leurs besoins et leurs ressources, dans une logique de soutien à l'autonomie. L'accompagnement vise ainsi à favoriser la continuité du parcours, en limitant les ruptures et en préservant les repères des familles.

La livraison du bâtiment est prévue au second semestre 2026.

Mise en œuvre de l'extension de la MECS Le Passage

L'année a été marquée par la concrétisation de l'extension de la MECS Le Passage, avec une augmentation de la capacité d'accueil de 35 à 50 places. Afin de garantir une mise en œuvre maîtrisée et qualitative, les nouvelles places ont été ouvertes de manière progressive, à raison de cinq places tous les trois mois à compter du début de l'année.

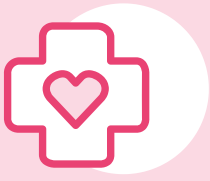


Cette montée en charge progressive a permis d'anticiper et d'accompagner le renforcement de l'équipe, avec le recrutement de trois travailleurs sociaux, ainsi que l'augmentation des temps de secrétariat, de psychologue et de chef de service. Elle a également favorisé l'intégration des nouveaux professionnels au sein de l'équipe et à la dynamique du dispositif, tout en laissant le temps nécessaire à la mobilisation de nouveaux logements, en lien avec les projets individualisés des jeunes accueillis dans le cadre des quinze places supplémentaires.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes accompagnés, âgés de 16 à 21 ans, une astreinte éducative a été mise en place. Celle-ci vise à maintenir un lien éducatif renforcé et à garantir une continuité de service.

L'augmentation des effectifs a également conduit à une réflexion sur l'adéquation des locaux. En septembre, les services Le Passage et MNA ont ainsi intégré de nouveaux locaux situés rue Jacques Cœur à La Roche-sur-Yon.

Ce déménagement a été conduit dans une dynamique collective : les salariés, accompagnés de certains jeunes, ont participé activement au montage du mobilier et à l'installation des espaces, contribuant à faire de ce temps un moment fédérateur, mené dans un esprit de coopération et de convivialité.



PÔLE SANTÉ

Soigner pour garantir l'intégrité physique des personnes ayant des difficultés à accéder aux soins et à s'y maintenir.



490

personnes accompagnées vers et dans le soin

155

personnes âgées de plus de 45 ans

315

personnes avec des soucis d'addiction

195

personnes présentent des comorbidités

À l'instar des années précédentes, 1/3 des personnes accueillies au pôle Santé sont âgés de plus de 45 ans. Ces personnes présentent des signes de vieillissement précoce par rapport au reste de la population. Cela est dû en partie à des mois, voire des années, de vie à la rue. Ce phénomène a pour impact une perte d'autonomie prématurée. À cela s'ajoute la présence plus fréquente de personnes officiellement reconnues en situation de handicap. Nous constatons la poursuite de l'augmentation des personnes avec des comorbidités (proportion passant de 23% à 40%) ce qui implique davantage de suivi sanitaire.

Face à ces problématiques, les professionnels du pôle ajustent leurs accompagnements et s'appuient, entre autres, sur les formations proposées. Néanmoins, les dispositifs de VISTA peuvent ne plus être adaptés à la prise en charge de situations où l'évolution des problématiques relèvent d'autres établissements (établissements pour personnes âgées, personnes en situation de handicap, Lits d'Accueil Médicalisés...).

Le pôle a organisé plusieurs activités destinées à l'ensemble des bénéficiaires de VISTA, autour de la santé : formation aux gestes de premiers secours, participation à la Joséphine avec une sensibilisation au cancer du sein, atelier d'art avec exposition pour travailler l'estime de soi, organisation de bilans et de dépistages etc...



Cellule cas-complexe en Santé-Précarité

Il s'agit d'un dispositif expérimental, soutenu par l'ARS, mis en place en 2024 suite à différents constats (maillage territorial inégal, manque d'interconnaissance et de coordination entre les dispositifs, freins entre le sanitaire et le social...) pour répondre à des situations complexes de personnes en grande vulnérabilité.

Les objectifs de cette cellule :

- Identifier les besoins et priorités des personnes concernées ;
- Organiser un étayage pluridisciplinaire (santé, santé mentale, addiction, situation sociale...);
- Adapter les solutions au territoire de vie de la personne pour une prise en charge de proximité lorsque cela est possible ;
- Mettre en place une synergie partenariale autour des situations dites « complexes ».

Pour la mise en œuvre de ce projet, un travailleur social s'est formé à la fonction de gestionnaire de cas complexe (formation de « case manager ») en 2024-2025. Pour 2025, 12 situations traitées avec 31 partenaires différents.

Les Lits Halte Soins Santé

Les LHSS offrent une prise en charge médico-sociale de la personne en situation de précarité. Ils sont destinés à l'accueil temporaire des personnes, quelle que soit leur situation administrative, dont l'état de santé ne justifie pas d'hospitalisation mais nécessite une prise en charge adaptée. Les LHSS accueillent, soignent et hébergent des personnes majeures, sans domicile, malades, afin qu'elles puissent prendre soin d'elles-mêmes, se reconstruire et accéder à la santé dans le cadre du droit commun.

Deux autres modèles d'accompagnement sans hébergement existent également : les LHSS Mobiles, avec des interventions directement sur le lieu de vie des personnes, et les LHSS de Jour, qui permettent un premier accès aux soins et à la santé en lien avec les services de veille sociale (maisons d'accueil de jour, maraudes...).

Cette année a été marquée par le départ du médecin au mois de février et non remplacé durant 8 mois faute de candidats. Grâce à la mobilisation des autres médecins de l'association la continuité de service a pu être assurée.

L'année écoulée met en évidence une complexification des situations accueillies, notamment au regard de la perte d'autonomie et de l'évolution des pathologies (cancers en phase terminale, par exemple).

Un travail sur la révision du projet de service s'est aussi initié au dernier trimestre avec pour objectif d'inclure les modalités d'accompagnement LHSS Mobiles et LHSS de Jour dans une organisation de parcours médico-social.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique

Les ACT ont pour objet d'accompagner des personnes atteintes de pathologies chroniques, invalidantes, en situation de vie à la rue. Deux modalités de prise en charge sont proposées :

- L'hébergement dans des appartements,
- L'intervention mobile, directement sur le lieu de vie de la personne (rue, structures, squats, etc.),
- La participation à la Journée Nationale des Personnes Accompagnées fait partie des temps forts vécus par les bénéficiaires.

En 2026, l'obtention des nouvelles places d'ACT Mobiles permettra aux ACT d'élargir leur territoire d'intervention dans le sud de la Vendée.



La sortie à l'Aquarium de La Rochelle



PÔLE FORMATION ET EMPLOI

Accompagner vers et dans l'emploi des personnes qui ont besoin d'un soutien spécifique pour accéder à l'emploi durable.



3

chantiers d'insertion

792

heures de stages réalisées

42

salariés en CDDI

37

entreprises partenaires

Entreprendre pour l'emploi durable

En 2025, VISTA poursuit son engagement en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'emploi en confortant sa logique d'Insertion par l'Activité Économique (IAE). À travers la gestion de ses trois Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), l'association propose de véritables supports d'activités pour un retour vers et dans l'emploi, conçus comme des environnements apprenants, productifs et inclusifs, au service du retour à l'emploi durable.

Les trois chantiers d'insertion :

- Le chantier "Passerelles des Saveurs" - activité de restauration - développe la production de repas, le service en salle et des prestations traiteur ;
- Le chantier "Habitat" intervient sur les marchés de la réparation et de la réfection de logements ainsi que sur l'entretien d'espaces verts ;
- Le chantier "Re'Cycles", co-porté avec La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme, s'inscrit dans une logique d'économie circulaire à travers la récupération, la réparation et la vente de vélos pour enfants et adultes.

En 2025, ces trois activités ont permis à 42 salariés d'accéder à un emploi dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). Elles positionnent VISTA comme un acteur économique de proximité, pleinement intégré à l'écosystème de l'emploi et de l'ESS vendéenne.

Un ancrage territorial et économique au service des parcours

VISTA développe une logique de coopération active avec le tissu économique local. En 2025, 37 entreprises partenaires se sont mobilisées pour accueillir les salariés en CDDI, représentant 792 heures de stages en milieu professionnel.

Ces périodes d'immersion, visites d'entreprises, rencontres métiers et découvertes des organisations professionnelles, constituent de véritables leviers d'employabilité. Elles permettent aux salariés d'expérimenter des situations de travail réelles, de confronter leurs compétences aux exigences du marché, d'affiner ou de sécuriser leur projet professionnel.



Le développement de compétences comme levier d'employabilité durable

Les chantiers d'insertion sont conçus comme de véritables espaces de montée en compétences. Les encadrants techniques, issus des filières métiers et la Conseillère en Insertion professionnelle (CIP), accompagnent les salariés dans l'acquisition de compétences techniques transférables, le développement des savoir-être professionnels, l'appropriation des codes et des exigences du monde du travail.

Les activités économiques supports sont utilisées comme des outils pédagogiques, favorisant l'apprentissage par la pratique : respect des consignes, organisation du travail, travail en équipe, relation client, hygiène et sécurité, compréhension des droits et devoirs du salarié. Cette approche renforce l'autonomie, la responsabilisation et la capacité d'adaptation des salariés, éléments clés de l'employabilité durable.

Un accompagnement global, inclusif et personnalisé

Consciente que l'accès à l'emploi est indissociable de la levée des freins périphériques, VISTA déploie un accompagnement global et individualisé, reposant sur une coordination étroite entre les équipes et un réseau partenarial solide.

Une relation de confiance se construit entre les salariés et les équipes encadrantes, favorisant l'engagement, la sécurisation des parcours et l'inscription dans une dynamique de progrès. La mobilisation transversale des services de VISTA permet de proposer des réponses adaptées, évolutives et inclusives, au plus près des besoins de chacun.

Une utilité sociale créatrice de valeur

Au-delà de leur mission d'insertion professionnelle, les ACI génèrent une forte valeur sociale : en assurant la production de repas destinés aux publics accompagnés ; en réparant et en remettant en circulation des vélos de seconde main ; et en améliorant les conditions de vie de personnes en situation de précarité grâce à la rénovation et à la réhabilitation de logements. Ces activités répondent à des besoins sociaux concrets tout en sensibilisant les salariés aux enjeux de développement durable et d'utilité collective.

Des parcours vers l'emploi durable et la qualification

Chaque année les chantiers d'insertion de VISTA confirment leur rôle de tremplins vers l'emploi ou la formation qualifiante. En 2025, les sorties positives illustrent la pertinence et l'efficacité de l'accompagnement, tant sur le plan professionnel que social. Pour exemple :

Mme V., intégrée en 2024 au chantier «Passerelles des Saveurs», a bénéficié d'un accompagnement renforcé ainsi que d'une levée des freins périphériques à l'emploi. Cet appui lui a permis d'accéder rapidement et durablement à l'emploi, concrétisé par la signature d'un contrat d'agent de propreté à l'hôpital, via la société Elior.

M.H., diplômé électricien en Ukraine, a rejoint le chantier afin de renforcer ses compétences techniques transférables et améliorer son français oral. Grâce à un apprentissage terrain de 18 mois, complété par des immersions en milieu professionnel, il a pu affiner son projet et accéder à la formation «PRÉPA CLÉS», visant les métiers en tension du BTP.

En combinant activité économique, accompagnement individualisé et coopération territoriale, VISTA réaffirme en 2026 son ambition : entreprendre pour inclure, sécuriser les parcours et contribuer durablement au développement économique et social du territoire.



PÔLE RESSOURCES ET MOYENS

Des fondations solides pour des missions qui durent

Derrière chaque accompagnement réussi, il y a des systèmes qui fonctionnent, des bâtiments entretenus, des données protégées, des comptes maîtrisés et des partenariats qui font sens. En 2025, le pôle Ressources et Moyens a engagé des transformations durables, numériques, réglementaires, énergétiques et économiques pour renforcer la confiance de nos partenaires et la sérénité de nos équipes.

546 Unités de vie

100 % du patrimoine bâtiment diagnostiqué (DPE)

3 projets SI & conformité livrés

Patrimoine & Gestion Locative

Un toit stable, c'est la première condition de tout accompagnement. VISTA gère aujourd'hui 546 logements répartis sur le département incluant des appartements mobilisés auprès de bailleurs partenaires et structures collectives d'hébergement. En 2025, 5763 interventions ont été réalisées pour garantir sécurité, confort et conformité réglementaire sur chaque site.

Fait marquant de l'exercice : l'achèvement de la campagne de Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) sur l'intégralité de notre patrimoine bâti. Conduite sur 10 bâtiments, cette démarche volontariste nous donne une cartographie complète de notre performance énergétique et permet d'engager un plan de travaux priorisé avec nos bailleurs et financeurs. Réduire notre consommation, c'est aussi alléger les charges pesant sur des ménages déjà fragilisés.

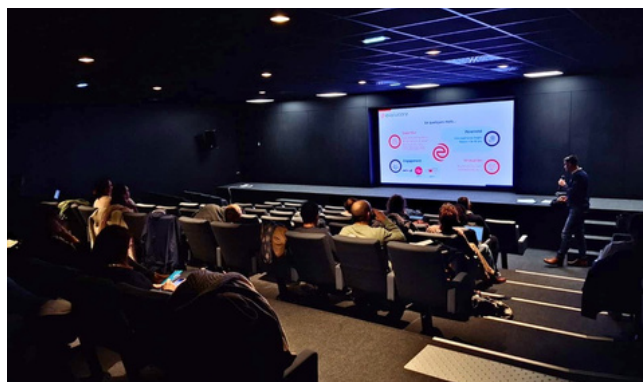
Autre temps fort : le déménagement de la MECS Le Passage et du service MNA dans de nouveaux locaux rue Jacques Cœur à La Roche-sur-Yon, rendu nécessaire par l'extension de la capacité d'accueil de 35 à 50 jeunes. L'opération a également été l'occasion de redistribuer le mobilier entre services soit une illustration concrète de notre approche circulaire de la gestion des ressources.

Système d'Information : le numérique au service de l'humain

Digitaliser ne signifie pas uniquement automatiser. En 2025, trois chantiers numériques structurants ont été conduits en parallèle, avec une conviction centrale : des outils robustes et conformes sont une condition de la qualité d'accompagnement.

Fait marquant - DUI - Dossier Usager Informatisé

En décembre 2025, quatre éditeurs de logiciels ont présenté leurs solutions DUI devant les équipes de direction. Cette phase de présélection rigoureuse constitue une étape clé du projet, financé dans le cadre du Ségur du Numérique en Santé. Le logiciel retenu centralisera l'ensemble des informations administratives, socio-éducatives et médicales des personnes accompagnées, dans le strict respect du RGPD. Objectif : une meilleure coordination entre professionnels, une traçabilité renforcée des parcours et un accompagnement plus cohérent pour chaque personne accueillie.



Présentation des logiciels DUI auprès d'une assemblée pluridisciplinaire de salariés de VISTA.

Fait marquant - AGICAP - Trésorerie & dématérialisation

L'outil AGICAP, déployé pour le pilotage de la trésorerie et la gestion des cartes affaires, a consolidé son rôle central dans nos processus financiers. La dématérialisation des factures fournisseurs - obligation réglementaire désormais effective - est opérationnelle : elle réduit les délais de paiement et fiabilise les données transmises à nos financeurs.

Fait marquant - LARESTIA - Gestion locative digitalisée

Le déploiement de LARESTIA permet un suivi en temps réel de notre parc : gestion des entrées-sorties, suivi des sinistres, interface directe avec nos bailleurs partenaires et facturation auprès de nos usagers. Cette digitalisation patrimoniale renforce la réactivité de nos équipes et la qualité du reporting transmis à nos interlocuteurs institutionnels.

Protection des données : une responsabilité assumée

Les personnes que nous accompagnons nous confient ce qu'elles ont de plus personnel. Protéger leurs données, c'est prolonger le respect que nous leur devons.

En 2025, VISTA a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO), exigé par le RGPD pour les organismes traitant des données sensibles à grande échelle.

Un audit de conformité va nous permettre d'établir un registre complet des traitements couvrant l'ensemble des activités.

Achats responsables & partenariats ressources

Bien acheter, c'est aussi choisir avec qui on construit. En 2025, VISTA a posé les premières bases d'une politique d'achats responsables, ancrée dans l'économie circulaire et le tissu associatif et entrepreneurial vendéen.

Le partenariat signé avec Envie ERG 85 en est l'acte fondateur. Spécialisée dans le reconditionnement d'électroménager et l'insertion professionnelle, cette entreprise est en capacité d'équiper nos logements en appareils de seconde main, livraison et SAV inclus, conjuguant maîtrise budgétaire, économie circulaire et soutien à l'insertion territoriale.



DONNÉES SOCIALES



250
Salariés



223
Équivalents
Temps Plein
(ETP)



44 896€
Formations



96/100
Index Égalité
Professionnelle

Les effectifs

Au 31 décembre 2025, l'association VISTA compte 250 collaborateurs (personnes physiques).

Les effectifs se répartissent entre 214 salariés en CDI, 33 en CDD et 3 en contrats aidés ou en alternance.

Cela correspond à un total de 223 équivalents temps plein (ETP), dont 192,39 ETP pour les CDI et 27,88 ETP pour les CDD.

Depuis le printemps 2025, un livret d'accueil est remis aux nouveaux salariés afin de faciliter leur intégration. Ce document présente l'association, son organisation et son mode de fonctionnement. Il regroupe également des informations pratiques destinées à accompagner les nouveaux salariés, telles que les contacts utiles, les modalités d'accès aux locaux, ou encore la mutuelle.

La formation

En 2025, nous avons organisé une trentaine de sessions de formation pour un budget de près de 45 000 euros, hors masse salariale et frais annexes.

Ces actions ont représenté près de 2 540 heures de formation et ont bénéficié à plus de 202 salariés.

Nous accordons une attention particulière au développement des compétences de nos salariés afin d'anticiper les différentes évolutions de leurs métiers.

Nous veillons également à former nos équipes aux règles de sécurité, notamment aux formations « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » et « Lutte contre l'incendie ».

Index égalité professionnelle

En 2025, notre index de l'égalité professionnelle est 96/100.

Ce résultat reflète notre engagement constant pour garantir un environnement de travail équitable, respectueux et inclusif.

Titres restaurant

En 2025, l'association VISTA a versé des Titres Restaurant à 230 salariés pour une participation employeur d'un montant total de 119 600 euros.

Plus de la moitié de ces salariés a bénéficié d'une contribution de VISTA supérieure 600 euros sur l'année.

Analyse des risques psycho-sociaux

En 2025, nous avons mis en place un nouveau contrat de mutuelle garantissant une couverture significative des frais de santé. En moyenne, pour 100 € de dépenses engagées, nos salariés sont remboursés à hauteur de 93 €.

À ce jour, 187 salariés adhèrent à ce dispositif, permettant à un total de 343 bénéficiaires (salariés, conjoints et enfants) de profiter de cette couverture santé.

Par l'intermédiaire de notre contrat frais de santé nous avons mis en place des ateliers « gestes et postures ».

Plus de 180 salariés ont pu bénéficier de cette sensibilisation.



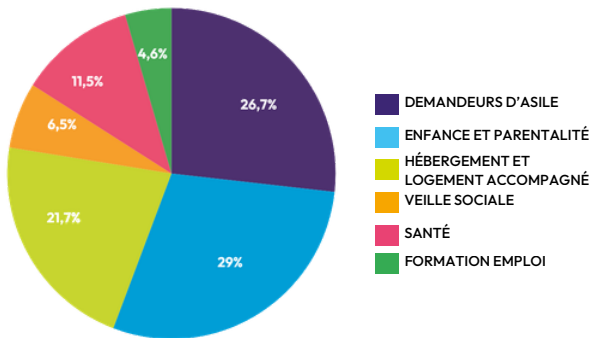
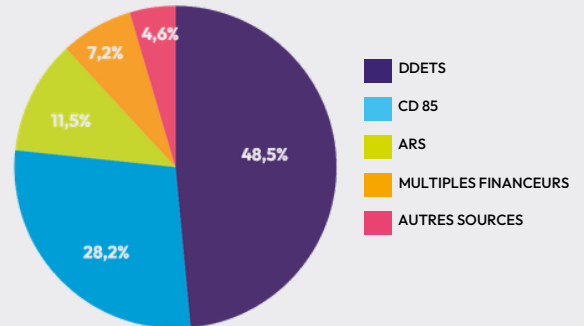
DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

L'exercice 2025 confirme la solidité de notre modèle économique et la pertinence de nos choix de gestion. Dans un environnement médico-social toujours exigeant, marqué par des tensions inflationnistes persistantes et des attentes croissantes de nos financeurs, VISTA a su conjuguer rigueur budgétaire, développement de ses dispositifs et engagement au service des publics accompagnés. Fidèles à nos valeurs de solidarité et d'innovation sociale, nous avons veillé à allier performance économique et impact sociétal, tout en assurant la pérennité de nos actions.

Des financements diversifiés

L'année 2025 a été marquée par une mobilisation forte de nos partenaires institutionnels, dont l'engagement renouvelé témoigne de la confiance accordée à notre association. Nos ressources reposent principalement sur des financements publics, qui constituent le socle de notre modèle économique. La DDETS demeure notre principal contributeur avec 48,5 % des financements, suivie par le Conseil Départemental (CD 85) à hauteur de 28,2 %, et l'ARS avec 11,5 %. Ces soutiens essentiels permettent de garantir la continuité et le développement de nos dispositifs en faveur des publics accompagnés.

Cette diversité de financements témoigne de notre capacité à fédérer autour de projets à fort impact social et de notre crédibilité auprès des acteurs publics du territoire. Les produits d'exploitation progressent de 3,4 % en 2025, soit +642 K€ par rapport à 2024, reflétant le développement continu de nos activités et le soutien renouvelé de nos partenaires.



Une répartition équilibrée entre nos pôles d'activité

Nos interventions s'articulent autour de six pôles, construits en adéquation avec les besoins identifiés sur notre territoire d'intervention en Vendée :

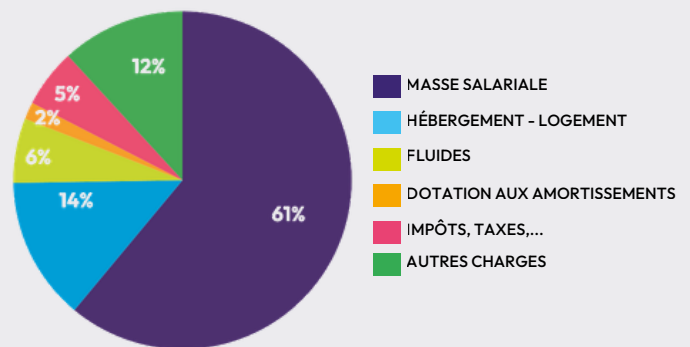
- Enfance et Parentalité : 29,0 %
- Demandeurs d'Asile : 26,7 %
- Hébergement et Logement Accompagné : 21,7 %
- Santé : 11,5 %
- Veille Sociale : 6,5 %
- Formation-Emploi : 4,6 %

Cette répartition illustre la pluralité de nos engagements, avec une attention particulière portée à l'accompagnement des publics les plus vulnérables. Chaque pôle bénéficie d'une allocation budgétaire cohérente avec ses enjeux opérationnels, garantissant une action ciblée et efficace. En 2025, plusieurs dispositifs ont vu leur périmètre s'élargir, témoignant de la confiance de nos financeurs et de la pertinence de nos réponses.

Une maîtrise des coûts au cœur de notre gestion

Notre structure de coûts reflète notre modèle basé sur l'humain. La masse salariale, poste principal, représente 61 % des dépenses, traduisant l'importance de nos équipes dans la mise en œuvre quotidienne de nos missions. Les dépenses liées à l'hébergement et au logement s'élèvent à 14 %, tandis que les fluides (énergie, eau) comptent pour 6 %. Masse salariale et charges immobilières combinées représentent plus de 81 % du total des charges d'exploitation, soit 15,4 M€ sur un total de 18,8 M€.

Cette gestion rigoureuse des ressources témoigne de notre souci constant d'optimisation. En 2025, les charges d'exploitation sont restées stables quasi identiques à celles de 2024 malgré un contexte inflationniste toujours présent. Cette maîtrise résulte d'une politique budgétaire rigoureuse menée sur l'ensemble des pôles, sans jamais compromettre la qualité de l'accompagnement proposé.



Des résultats financiers sous contrôle et des perspectives durables

Le produit d'exploitation affiche une progression régulière, passant de 17,2 M€ en 2022 à 19,6 M€ en 2025. Après un résultat déficitaire en 2023, lié au contexte inflationniste et à l'adaptation de nos dispositifs, l'exercice 2024 a marqué le retour à l'excédent, confirmé et amplifié en 2025 avec un résultat administratif global de +1 098 K€, preuve de notre réactivité et de notre capacité d'ajustement.

Nous abordons l'avenir avec prudence et ambition, en consolidant nos équilibres financiers et en poursuivant nos efforts d'innovation sociale. Avec un effectif moyen de 223 ETP en 2025, en progression depuis 2022, notre association renforce ses capacités d'intervention. Notre priorité reste d'assurer la pérennité de nos actions et de développer de nouvelles réponses adaptées aux évolutions des besoins sur notre territoire.



PERSPECTIVES

2026

Projet associatif 2026-2030

Début 2022, quelques mois après sa naissance née de la fusion des associations APSH et Passerelles, VISTA s'était dotée d'un projet associatif couvrant la période 2022-2025. Dès lors, il s'agit de penser un projet associatif pour la période 2026-2030, intégrant les évolutions sectorielles et sociétales, et fondé sur la réalité de ce qu'est et ambitionne de devenir VISTA au regard de ses quatre premières années d'existence. Pour ce faire, une démarche de travail impliquant administrateurs, comité de direction et salariés sera mise en œuvre. L'enjeu sera d'établir une ambition claire et mobilisatrice ; de déterminer nos valeurs et principes d'action en apportant une attention particulière au choix des mots ; d'identifier les défis auxquels l'association est confrontée afin de définir les orientations stratégiques qui seront les nôtres.

À l'issue de son approbation lors de l'Assemblée Générale 2026, le projet associatif fera d'une part, l'objet d'une déclinaison opérationnelle par le Comité de Direction à travers l'élaboration d'une feuille de route formalisant les chantiers transverses à mener à horizon 2030 et impliquera d'autre part, l'actualisation de l'ensemble des projets de service et d'établissement de l'association afin de sécuriser la transcription des valeurs et orientations stratégiques dans nos pratiques quotidiennes et dans notre approche de la relation avec nos bénéficiaires.

Sélection et mise en service d'un DUI (Dossier Usager Informatisé)

Le DUI est un outil numérique qui permet de centraliser les informations médicales, sociales et administratives d'un bénéficiaire. Outil référent pour la gestion de nos accompagnements, il impliquera une dynamique robuste de formation et d'accompagnement au changement pour l'ensemble des professionnels VISTA. Ce n'est qu'à cette condition que le DUI produira ses effets : amélioration de la connaissance des personnes accompagnées et de leurs besoins ; qualité et individualisation des accompagnements ; implication plus importante de la personne accompagnée comme acteur de son parcours ; accès à l'information et facilitation des démarches pour les personnes accompagnées ; favoriser le partage et l'échange d'informations, la coopération et la coordination des professionnels impliqués dans le champ sanitaire, médico-social et social. Le planning projet prévoit une mise en service de l'outil en plusieurs vagues, l'objectif étant un déploiement intégral courant 2027.

Réception du Centre Parental à Challans



Esquisse du Centre Parental de Challans

La réception des locaux neufs du Centre Parental, projet mis en œuvre en partenariat avec Vendée Logement, est planifiée pour le second semestre 2026. Celle-ci va permettre au dispositif de fonctionner à plein régime et conformément aux modalités d'intervention stipulées dans l'appel à projet du Département de la Vendée que l'association a remporté en 2022. Pour rappel, Le Centre Parental accueille des couples avec au moins un enfant de moins de trois ans ou à naître, en situation de vulnérabilité, qui souhaitent s'inscrire dans un projet de vie commun et familial. Sa première mission consiste à accompagner chaque personne dans sa construction personnelle (enfant/mère/père) et dans la globalité de la famille (conjugalité et parentalité). Sa deuxième mission est d'accompagner vers l'autonomie pour permettre aux familles de trouver leurs solutions : le logement, la santé, le soutien administratif, la gestion du budget, la formation, l'accès à l'emploi, l'ouverture sur l'environnement.

Evaluation des ESSMS

En 2027 et 2028, plusieurs dispositifs de l'association seront concernés par la démarche d'évaluation obligatoire des ESSMS. Il s'agira, dès 2026, de se préparer à cette dynamique en mobilisant les équipes sur cette thématique, en procédant à des auto-évaluations et à anticiper et apporter, le cas échéant, toute évolution nécessaire dans nos modes de fonctionnement.

Intelligence Artificielle



Formation sur le thème de l'Intelligence Artificielle

VISTA souhaite mieux appréhender les potentialités et les risques liés à l'émergence de l'intelligence artificielle et à ses possibles développements dans notre secteur d'activités. Le premier objectif est d'établir une charte visant à poser un cadre/réguler l'usage de l'IA au sein de l'association. Le deuxième objectif sera de sensibiliser les collaborateurs à cette thématique. L'ambition, plus globalement, est de mener une réflexion sur l'impact à venir de l'IA sur nos modes de travail en prenant en considération toutes les dimensions : gains de productivité, protection des données personnelles, soutenabilité écologique...

VISTA

Ensemble contre l'exclusion

Siège social - 3 bis rue des Primevères - BP 20067- 85 102 Les Sables-d'Olonne

Tél : 02 51 21 45 41 | Mail : communication@associationvista.fr

www.associationvista.fr

L'association est principalement financée par :

